



SAINT ANDRE-DE-SANGONIS

MESURES DE DECONFINEMENT A COMPTER DU LUNDI 11 MAI 2020



Ouverture au public des services municipaux en mairie !

- **L'accueil du public en mairie est assuré.**

Les usagers devront respecter les gestes barrières (port du masque préconisé, gel hydro alcoolique disponible à l'entrée) ainsi qu'un sens de circulation qui sera matérialisé au sol dès l'extérieur jusqu'à la banque d'accueil au regard des distances sociales de rigueur.

- **Dans un premier temps, certains services vont recevoir uniquement sur rendez-vous :**
 - Urbanisme : contactez le 04 67 57 04 67 ou le 04 67 57 00 68
 - Par courriel urbanisme@sangonis.fr
 - CCAS : contactez le 04 67 57 04 60 ou clelia.ladet@sangonis.fr
 - Service jeunesse : contactez le 04 67 57 05 43 ou polejeunesse@sangonis.fr
 - Etat civil : contactez le 04 67 57 00 60 ou accueil@sangonis.fr
- **Accueil des enfants** : ouverture du Service Minimum d'Accueil (SMA) élargi à partir du jeudi 14 mai 2020

L'école ne peut rouvrir mais un SMA est organisé conjointement par la commune et les enseignants.

Renseignements au 04 67 57 05 43 ou polejeunesse@sangonis.fr